

## Communiqué de presse pour diffusion immédiate

### Des actions concrètes en bande riveraine cet été pour contrer les cyanobactéries

**Plessisville, le 21 juillet 2010** — Pour une quatrième année consécutive, un plan d'action afin de contrer la prolifération des cyanobactéries (algues bleu-vert) est mis en place dans la région du Centre-du-Québec. Le but de ce plan d'action est de soutenir concrètement les associations de riverains de lacs qui ont connu cette problématique en 2007, 2008 et 2009 tout en travaillant de concert avec les autres intervenants locaux.

Les lacs concernés par ce plan sont : Lac de l'Est, Lac Bécancour, Lac William, Lac Joseph, Lac Pédalo, Lac à la Truite, Lac Cristal, Lac Rose, Lac Saint-Paul, Lac Denison et l'Étang d'Asbestos.

Au cours de cet été, le plan d'action se concrétisera par la réalisation d'actions concrètes en bande riveraine. Ainsi, notre équipe offrira gratuitement un service de visites personnalisées afin de conseiller et de sensibiliser les riverains sur la revégétalisation de leur bande riveraine. Deux chargés de projet bande riveraine ont été engagés à cet effet, pour l'été 2010. Lors de leurs visites, ils réaliseront, sur demande, des schémas d'aménagements qui incluront le choix et le positionnement des végétaux afin de maximiser la revégétalisation des bandes riveraines visitées. Ce projet vise aussi à assister les associations de riverains dans l'organisation des commandes de groupes d'arbustes identifiés sur les schémas des riverains.

Au cours de l'automne et de l'hiver, d'autres actions concrètes seront réalisées dans l'un des quatre volets suivants : sensibilisation, surveillance et suivi, restauration et plan directeur de l'eau.

Ce plan d'action est le fruit d'un partenariat entre le Groupe de concertation des bassins versants de la zone Bécancour (GROBEC), la Corporation pour la Promotion de l'Environnement de la Rivière Nicolet (COPERNIC) et le Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec (CRECQ). Ce plan d'action est rendu possible grâce à une contribution financière de la Conférence Régionale des Élus du Centre-du-Québec (CRÉCQ) et au financement accordé par le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP).

Pour toutes questions sur le plan d'action régional, contacter Bénédicte Balard au 819-980-8038.



Plantation de bande riveraine démonstrative Rivière Nicolet, Nicolet



Plantation de bande riveraine Lac Joseph, St-Pierre-Baptiste



Formation plantation de bande riveraine Lac Rose, Ste-Marie-de-Blandford